La valeur ajoutée

HANDI-SUP

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

CCI FORMATION
14, rue Jean Claret
63 - CLERMONT-FERRAND

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice Clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de l'association **HANDI SUP AUVERGNE**

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **HANDI SUP AUVERGNE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels qui détaille les prestations gratuites dont a bénéficié l'association et leur traitement comptable.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE BUREAU DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chamalières, le 12 juin 2023,

le commissaire aux comptes,
pour la société WOGA



Sébastien LALANNE

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
04 73 31 55 77

BILAN ACTIF

Exercice clos le		31/12/2022			31/12/2021
Nombre de mois de la période		*12 mois*			*12 mois*
		Brut	Amortis. Dépréciat.	Net	Net N-1
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		8 908	3 755	5 152	
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		56 617	51 201	5 417	11 003
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	(I)	65 525	54 956	10 569	11 003
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
Stocks et en-cours					1 782
Avances et acomptes versés					
CRÉANCES					
Créances clients, usagers et comptes rattachés		5 000		5 000	11 062
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		17 913		17 913	31 684
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		129 158		129 158	130 326
Charges constatées d'avance		2 138		2 138	4 091
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	(II)	154 208		154 208	178 945
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Frais d'émission des emprunts	(III)				
Primes de remboursement des emprunts	(IV)				
Écarts de conversion actif	(V)				
TOTAL GÉNÉRAL	(I à V)			164 777	189 948

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

BILAN PASSIF

		Exercice clos le	31/12/2022	31/12/2021
		Nombre de mois de la période	12 mois	12 mois
FONDS PROPRES ET ASSOCIATIFS	**Fonds propres et associatifs sans droit de reprise**		**43 004**	**43 004**
	Fonds propres statutaires		43 004	43 004
	Fonds propres complémentaires			
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Fonds associatifs avec de droit de reprise			
	Écarts de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau		**92 406**	**106 916**
	Excédent ou déficit de l'exercice		**-33 561**	**-14 511**
	SITUATION NETTE		**101 849**	**135 409**
	Fonds propres consomptibles		**539**	**2 539**
	Subventions d'investissement		539	2 539
	Provisions réglementées			
	TOTAL DES FONDS PROPRES ET ASSOCIATIFS	(I)	**102 388**	**137 948**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés			
	TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	(II)		
PROVISIONS	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	TOTAL DES PROVISIONS	(III)		
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières diverses			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 666	11 440
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		45 223	40 560
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance		5 500	
	TOTAL DES DETTES	(IV)	**62 390**	**51 999**
	Écarts de conversion (V)	(V)		
TOTAL GÉNÉRAL		(I à V)	**164 777**	**189 948**

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
04 73 31 55 77

COMPTE DE RÉSULTAT

		31/12/2022	31/12/2021
	Nombre de mois de la période	*12 mois*	*12 mois*
PRODUITS D'EXPLOITATION	**Cotisations**	**1 494**	**1 740**
	Ventes de biens et services	**650**	**600**
	Ventes de biens		
	Dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	650	600
	Dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs	**336 227**	**264 605**
	Concours publics et subventions d'exploitation	205 026	194 310
	Versements de fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	131 202	70 295
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions, transferts de charges	**23 556**	**11 472**
	Utilisation des fonds dédiés		
	Autres produits	**2**	**3**
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**361 930**	**278 420**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock de marchandises		
	Autres achats et charges externes	150 532	83 210
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 002	2 393
	Salaires et traitements	175 802	153 866
	Charges sociales	65 238	56 446
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 844	8 830
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	**148**	**143**
	Aides financières		
	Autres charges	148	143
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**400 566**	**304 886**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I - II)**	**-38 637**	**-26 467**
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	204	68
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**204**	**68**
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		1
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		**1**
2 - RÉSULTAT FINANCIER	**(III - IV)**	**204**	**67**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**(I - II + III - IV)**	**-38 433**	**-26 400**

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 873	25 981
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**(V)**	**4 873**	**25 981**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			14 091
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(VI)**		**14 091**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		**(V - VI)**	**4 873**	**11 889**
	Participation des salariés aux résultats	**(VII)**		
	Impôts sur les bénéfices	**(VIII)**		
	TOTAL DES PRODUITS	**(I + III + V)**	**367 006**	**304 468**
	TOTAL DES CHARGES	**(II + IV + VI + VII + VIII)**	**400 566**	**318 978**
5 - EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)			**-33 561**	**-14 511**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Dons en nature			
	Prestations en nature		-54 614	-52 400
	Bénévolat			
	TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**-54 614**	**-52 400**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Secours en nature			
	Mises à disposition gratuites de biens		54 614	52 400
	Prestations en nature			
	Personnel bénévole			
	TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**54 614**	**52 400**

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

Annexes

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ **04 73 31 55 77**

SOMMAIRE

ANNEXES

INFORMATIONS GÉNÉRALES	19
IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	21
ÉVALUATION DES AMORTISSEMENTS	22
STOCKS ET CRÉANCES	23
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	24
FONDS PROPRES ET FONDS DÉDIÉS	25
SUBVENTIONS	26
DETTES ET EMPRUNTS	27
CHARGES À PAYER, PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	28
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	29
AUTRES INFORMATIONS	30
BILAN ACTIF HS	31
BILAN PASSIF HS	32
RESULTAT - CHARGES HS	33
RESULTAT - PRODUITS HS	34
BILAN ACTIF SAVS	35
BILAN PASSIF SAVS	36
RESULTAT - CHARGES SAVS	37
RESULTAT - PRODUITS SAVS	38

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

1 - Informations générales, faits significatifs et information au titre des méthodes comptables

1.1 - Description de l'objet social, des activités ou missions sociales, des moyens mis en oeuvre

1.1.1 - Objet de l'entité

L'association HANDISUP AUVERGNE a pour objet l'accompagnement des lycéens/étudiants/jeunes diplômés en situation de handicap vers une insertion professionnel dans le métier et le secteur d'activité qui les intéressent.

1.1.2 - Nature et périmètre des activités ou missions sociales

L'association noue des partenariats avec des entreprises privées et organise un forum annuel de rencontre entre les employeurs et les demandeurs d'emplois en situation de handicap. L'association met également à disposition de ses adhérents un service d'aide à la vie social dans le but d'apporter un soutien à ses adhérents au-delà du domaine professionnel et de favoriser leur autonomie.

1.1.3 - Moyens mis en oeuvre

Grâce aux partenariats avec des employeurs et les acteurs de la formation professionnelle, l'association facilite l'insertion professionnel de ses adhérents, notamment lors du forum annuel se tenant en mars. Le personnel salarié de l'associé se met à la disposition de ses adhérents à travers son service d'aide à la vie sociale (SAVS).

1.2 - Faits caractéristiques de l'exercice

- Le forum 2022 s'est de nouveau tenu en version physique à polydôme et a été doublé d'un forum numérique (en raison de l'incertitude pesant sur la tenue du forum physique au moment de l'organisation).
- L'association bénéficie de prestations gratuites évaluées et comptabilisées dans les postes « Mises à disposition gratuite » et « Prestations en nature » au pied du compte de résultat, à savoir :
* Un mécénat de compétence, mis en place à compter du quatrième trimestre 2020, entre la société Michelin et Handi Sup Auvergne pour la mise à disposition d un salarié au bénéfice de l'association
* Une mise à disposition gratuite d'un salarié par l'éducation nationale
* Une servitude de gratuité concernant un espace du bâtiment Polydôme pour l'organisation du forum 2022

1.3 - Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes clos au 31/12/2022 ont été établis conformément aux conventions générales comptables, dans le respect du principe de prudence et en accord notamment avec les principes de :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Application des règlements ANC2018-06

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

Les comptes clos au 31/12/2022 ont été établis conformément aux conventions générales comptables, dans le respect du principe de prudence et en accord notamment avec les principes de :
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Application des règlements CRC2018-06

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (abrogeant le règlement 99-01).

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

2 - Notes relatives aux postes de bilan

2.1 - Bilan actif

2.1.1 - Les immobilisations

Évaluation :

Les immobilisations sont comptabilisées selon les dispositions générales concernant l'évaluation des actifs. Il est fait application des allègements concernant la durée d'amortissement des immobilisations non décomposables (durée d'usage). L'approche par composant est effectuée en prenant en compte les critères retenus par l'administration fiscale. Pour la détermination de la base amortissable, la valeur résiduelle n'est prise en compte que si elle est significative et mesurable.

Les immobilisations sont comptabilisées selon les dispositions générales concernant l'évaluation des actifs. Il est fait application des allègements concernant la durée d'amortissement des immobilisations non décomposables (durée d'usage). L'approche par composant est effectuée en prenant en compte les critères retenus par l'administration fiscale. Pour la détermination de la base amortissable, la valeur résiduelle n'est prise en compte que si elle est significative et mesurable.

2.1.1.1 - Immobilisations et amortissements

Rubriques et postes	Immobilisations				Amortissements			
	Valeur brute au début de l'exercice	Augmen-tations	Diminu-tions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Augmen-tations	Diminu-tions	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement								
Frais de recherche et de développement								
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	3 498	5 410		8 908	3 498	258		3 755
Fonds commercial								
Autres immobilisations incorporelles								
Avances et acomptes (immobilisations incorporelles)								
Immobilisations corporelles								
Terrains								
Constructions								
Installations techniques, matériel et outillages industriels								
Autres immobilisations corporelles	56 617			56 617	45 614	5 586		51 201
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes (immobilisations corporelles)								
Immobilisations financières								
Participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
TOTAUX	60 115	5 410		65 525	49 112	5 844		54 956

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

2.1.1.2 - Évaluation des amortissements

Catégorie d'immobilisation	Mode d'amortissement	Durée(s) d'amortissement
15 Licences	Linéaire	1 à 7 ans
35 Matériel transport	Linéaire	2 à 4 ans
36 Mat. bureau-informat	Linéaire	3 à 5 ans
37 Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
39 Mobilier	Linéaire	5 ans

2.1.1.3 - Ventes d'immobilisations et investissements

Investissements	Date d'achat	Valeur d'achat
Déploiement AIRMES	01/09/2022	5 410
Total des investissements		**5 410**

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

2.1.2 - Les stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen unitaire.

2.1.3 - État des créances

État des créances		Montant brut
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	
	Prêts (1) (2)	
	Autres immobilisations financières	
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	
	Autres créances clients	5 000
	Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie	
	Personnels et comptes rattachés	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 613
	État et autres collectivités publiques	
	Impôt sur les bénéfices	
	Taxe sur la valeur ajoutée	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 800
	Divers	
	Groupes et associés (2)	
	Débiteurs divers (dont créances / opérations de pension de titres)	500
	Charges constatées d'avances	2 138
	TOTAUX	25 050

RENVOIS

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

2.1.4 - Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES (I)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
Immobilisations				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION (III)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III				

2.1.5 - Produits à recevoir et charges constatées d'avances

Poste	Montant
Créances clients, factures non établies	5 000
Personnel, produits à recevoir	
Organismes sociaux, produits à recevoir	6 613
État, produits à recevoir	10 800
Autres créances	204
Charges constatées d'avance	2 138
TOTAL	**24 754**

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
04 73 31 55 77

2.2 - Bilan passif

2.2.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	À l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	43 004				43 004
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	106 916		46 566	76 765	76 717
Excédent ou déficit de l'exercice	-14 511	14 511		33 561	-33 561
Situation nette	**135 409**	**14 511**	**46 566**	**110 326**	**86 160**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	2 539			2 000	539
Provisions réglementées					
TOTAL	137 948	14 511	46 566	112 326	86 699

2.2.2 - Fonds dédiés

Les fonds dédiés proviennent des partenariats noués avec les entreprises privés.

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

2.2.3 - Subventions d'investissement, composition, méthodes d'amortissement

Néant

2.2.4 - Legs et donations

Néant

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

2.2.5 - État des dettes et des emprunts

2.2.5.1 - État des dettes

État des dettes	Montant brut	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles (1)				
Autres emprunts obligatoires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1)				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 666	11 666		
Personnel et comptes rattachés	14 861	14 861		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 777	27 777		
État et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimillés	2 585	2 585		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres dettes (dont dettes / opérations de pensions de titres)				
Dettes représentatives de titre empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	5 500	5 500		
TOTAUX	**62 390**	**62 390**		

Renvois (1)
- Emprunts souscrits en cours d'exercice
- Emprunts remboursés en cours d'exercice
- Emprunts et dettes contractées auprès des personnes physiques

2.2.5.2 - État des emprunts

État des emprunts	Total	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières				

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

2.2.6 - Charges à payer et produits constatés d'avance

Poste	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 404
Personnel, charges à payer	14 861
Organismes sociaux, charges à payer	5 991
État, charges à payer	1 647
Emprunts et dettes des établissements de crédit	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	5 500
TOTAL	38 403

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

3 - Informations relatives au compte de résultat

3.1 - Les concours publics et les subventions perçus dans l'exercice

L'activité Service d'Acompagnement à la Vie Sociale (SAVS) est financée par le Conseil Général du Puy-de-Dôme. L'activité Handi Sup (insertion professionnelle) est co-financé par une subvention de la région AURA et par les partenariat privés.

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77

4 - Autres informations

4.1 - Événements postérieurs à l'exercice

Une réévaluation du point d'indice des salariés relevant de la CCN du 15 mars 1966 et de la CNN 1979 a été décidé fin 2022 et appliquée début 2023, avec effet rétroactif au 1er juillet 2022.
Le rappel de salaire s'y rapportant, versé en janvier 2023, a été provisionné sur l'exercice 2022.

4.2 - Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires comptables (et social pour la réalisation des paies) s'élèvent à 7774Euro. Les honoraires de commissariat au compte s'élèvent à 2610Euro.

4.3 - Engagements de retraite

L'association n a pas opté pour la comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires conformément à la recommandation 03-01 de CNC du 1er avril 2003.

4.4 - Effectif moyen

L'effectif moyen est d'environ 4 personnes équivalent temps plein.

4.5 - Autres

- Depuis l'exercice 2020, l'association comptabilise les mises à disposition gratuite" et "Prestations en nature" (comprenant notamment un mécénat de compétence avec Michelin et une servitude de gratuité accordé par la ville de Clermont). Elles sont présentées au pied du compte de résultat.
- Suite au Ségur de la santé de 2020, il a été acté une revalorisation salariale des professionnels sociaux et médicaux-sociaux. Le champ des salariés élligible a été étendu en mai 2021, dans les accords "Laforcade", aux professionnels du secteur social et médico-social du champ non lucratif. Cette revalorisation a été transposé juridiquement dans la LFSS 2022. L'association HANDI SUP AUVERGNE a bénéficié d'une subvention de l'agefiph de 7770Euro dans le cadre de cette mesure et les salariés ont bénéficié de la revalorisation.

W O G A
Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
☎ 04 73 31 55 77